NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8212029 - Plateau de Beauregard

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8212029

1.3 Appellation du site

Plateau de Beauregard

1.4 Date de compilation

30/06/2012

1.5 Date d'actualisation

24/03/2016

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/05/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032575780&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,39028°

Latitude : 45,88417°

2.2 Superficie totale

413 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74080	CLUSAZ
74160	MANIGOD
74280	THONES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A072	*Pernis apivorus*	r			i	P	DD	D			
B	A091	*Aquila chrysaetos*	c	0	2	i	R	M	C	B	C	B
B	A103	*Falco peregrinus*	c	0	4	i	P	M	C	B	C	B
B	A104	*Bonasa bonasia*	p	1	10	p	P	M	C	C	C	C
B	A217	*Glaucidium passerinum*	p	2	6	p	P	M	C	C	C	C
B	A236	*Dryocopus martius*	p	2	10	p	P	M	C	B	C	B
B	A661	*Tetrao urogallus aquitanicus*	p	1	5	p	P	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Alauda arvensis*			i	P			X		X	
B		*Saxicola rubetra*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	23 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	9 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N17 : Forêts de résineux	46 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

Le plateau de Beauregard est un plateau gréseux au relief doux. Les habitats, dominés par les forêts, les landes et les pelouses, sont dans l'ensemble très humides, avec notamment des pessières sur sphaignes et différents types de tourbières (tourbières acides, tourbières de pente, toubières basses et tourbières alcalines).

Vulnérabilité
: Sur le plateau de Beauregard, les enjeux sont multiples, à la fois économiques, écologiques et touristiques. La présence de l'homme sur ce massif constitue une nécessité pour le maintien de la mosaïque des habitats d'intérêt communautaire. Mais, si les pratiques s'intensifiaient, l'équilibre entre ces enjeux s'en trouverait rompu. En effet :
* la fréquentation touristique (d'été ou d'hiver) peut perturber la tranquillité ou la qualité des espèces;
* des aménagements touristiques mal conçus pourraient avoir un impact irréversible sur le site ;
* certaines pratiques agricoles ou forestières peuvent également s'avérer dangereuses pour le maintien de la qualité d'habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire (drainages, pollutions organiques, pistes forestières...).
Il convient donc de rester vigilant et d'aborder ces points régulièrement lors des Comités de pilotage (COPIL).

4.2 Qualité et importance

Ce site a été identifié depuis longtemps comme un site à forte valeur écologique. Inscrit à l'inventaire ZNIEFF, le Plateau de Beauregard a intégré le réseau Natura 2000 dès 1998, mais seulement au titre de la directive Habitats et pour une surface de 87 ha.

La zone proposée pour intégrer le réseau Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux correspond à l'ensemble du plateau de Beauregard, qui comprend deux secteurs protégés par Arrêtés de Biotope, couvrant 20% de la surface du site : le plateau des Follières (de 74 ha) et la tourbière de la Colombière ou de Beauregard (de 7 ha).

Avec 7 espèces d'intérêt communautaire figurant à l'annexe I de la directive Oiseaux (Gélinotte des bois, Tétras lyre, Faucon pèlerin, Bondrée apivore, Chevêchette d'Europe, Aigle royal et Pic noir), le site offre une remarquable richesse écologique.

Des études complémentaires sont nécessaires pour améliorer les connaissances sur les espèces présentes sur le site (effectifs, statut
) et préciser leur répartition, notamment celle des Galliformes (Tétras lyre et Gélinotte) et des oiseaux forestiers (Chevêchette, Bondrée et Pic noir).

Le Tétras lyre fréquente les forêts de conifères avec clairières et tourbières. L'ensemble du plateau de Beauregard est considéré comme zone potentielle pour sa reproduction. La zone prairiale entre Les Vaunessins et Colomban a en plus été identifiée comme zone de chant et d'hivernage.

La Gélinotte des bois et le Pic noir sont régulièrement observés sur le plateau.

Le plateau sert également de territoire de chasse pour certains rapaces comme le Faucon pèlerin, qui peut provenir de deux sites de nidification situés à moins de 3 km, ou l'Aigle royal qui se reproduit sur la commune de Manigod (au sud de l'Etale).

La Bondrée apivore, espèce migratrice, fait très probablement partie de l'avifaune nicheuse de ce territoire.

D'après des données bibliographiques, des chanteurs de Chevêchette d'Europe ont été contactés sur deux secteurs en octobre 2009, dans le bois de la Colombière et en lisière de boisement au lieu-dit « Sur les Frêtes ». Aucun indice de nidification n'a été observé, mais il est probable qu'a minima les deux APPB fassent partie intégrante des zones de chasse et peut-être des territoires de nidification de ces oiseaux.

Outre ces 7 espèces d'intérêt communautaire, plus d'une trentaine d'autres espèces d'oiseaux ont été contactées sur le site. Parmi celles-ci, deux figurent sur la liste rouge départementale et la liste rouge des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes de 2008 (statut : vulnérable) : le Tarier des prés (Saxicola rubetra) et l'Alouette des champs (Alauda arvensis).

De plus, ce site est voisin de la ZPS des Aravis (FR8212023) et des échanges sont très probables.

La présence de tous ces oiseaux est intimement liée aux habitats Natura 2000 et à leur maintien ; il est donc utile que les mesures de gestion qui seront prises dans le cadre de la ZSC (dont le périmètre a été étendu et est identique à celui de la ZPS) soient également menées pour les oiseaux.

Le plateau est une entité géographique et paysagère unique dans le secteur, avec un relief relativement doux permettant des activités agricoles, sylvicoles et touristiques importantes. L'équilibre entre ces pratiques semble être trouvé, mais des points d'amélioration permettraient de garantir, voire améliorer, le bon état de conservation des oiseaux.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	F03.01	Chasse		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		B
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

Propriété privée (personne physique)	5 %
Propriété d'une association, groupement ou société	18 %
Domaine communal	5 %

4.5 Documentation

1. Document d'objectifs Natura 2000 du site FR-8201702 et FR-8212029 " Plateau de Beauregard " - Réalisé par ASTERS - Maîtrise d'ouvrage : Syndicat intercommunal du Plateau de Beauregard - Tome 1 - Janvier 2012 - 90 pages.

2. Document d'objectifs Natura 2000 du site FR-8201702 et FR-8212029 " Plateau de Beauregard " - Réalisé par ASTERS - Maîtrise d'ouvrage : Syndicat intercommunal du Plateau de Beauregard - Tome 2 : Cartes d'illustration - Décembre 2011 - 21 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Tourbière de Beauregard	+	2%
38	Plateau des Follières	+	18%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes des Vallées de Thônes

Adresse : 4 rue du Pré de Foire 74230 Thônes

Courriel : urba@ccvt.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8212029
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523944/2012-document-d-objectifs-natura-2000-plateau-de-beauregard-fr8201702

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectif de ce site a été validé en janvier 2012 par le Comité de pilotage. Il est commun avec celui de la ZSC « Plateau de Beauregard » (FR8201702).

PRINCIPAUX OBJECTIFS et PRINCIPES de GESTION (définis avec les acteurs locaux) :

- Maintenir et restaurer les habitats ouverts d'intérêt communautaire en bon état de conservation
- Concilier activités sylvicoles et maintien des habitats forestiers d'intérêt communautaire en bon état de conservation
- Améliorer les connaissances sur les espèces, et notamment :
. Préciser la répartition des Galliformes (Tétras lyre, Gelinotte)
. Préciser la répartition des oiseaux forestiers (Chouettes, Pic noir)
- Améliorer les connaissances sur la fréquentation du site pour les activités hivernales (ski de fond, ski de piste et raquette) et estivales (randonnée, vélo) et de leurs impacts sur les habitats d'espèces
- Assurer la protection des espèces soumises aux pressions de fréquentation touristique et sportive
. Garantir la prise en compte de l'environnement lors de manifestations sportives ou de création de nouveaux sites sportifs ou touristiques
. Informer et sensibiliser les pratiquants de loisirs et de sports de nature
. Informer et sensibiliser les structures d'accueil et d'accompagnement touristique (offices de tourisme
)
- Informer et sensibiliser les élus et les locaux.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES et FINANCIERS à envisager :
- Mesures contractuelles avec les agriculteurs.
- Conception d'un plan général de circulation.